

PROVINCE DE QUEBEC

COMITE DE VIGILANCE DU L.E.T.

PROCES-VERBAL DU JEUDI 29 JANVIER 2009

Le 29 janvier 2009 se tenait à la salle de réunion du bâtiment administratif du Service de l'entretien du territoire à 9 h, la treizième réunion (1^{ère} réunion en 2009) du Comité de vigilance du L.E.T. à laquelle assistaient :

- √ Monsieur Pierre-Paul Turcotte, président de la SOGERM et président du comité
- √ Monsieur Michel Côté, citoyen
- √ Monsieur Jérôme Landry, conseiller du district #1
- √ Monsieur Dany Giroux, urbaniste à la Ville de Matane
- √ Madame Caroline Ratté, coordonnatrice à l'environnement et au développement durable

ÉTAIENT ABSENTS:

- √ Monsieur Donald Grenier, préfet de la MRC de Matane
- √ Madame Annie Parent, ingénieure à la Ville de Matane

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

À 9 h, monsieur Pierre-Paul Turcotte souhaite la bienvenue aux membres.

Il est proposé par monsieur Michel Côté, appuyé par monsieur Jérôme Landry, d'adopter l'ordre du jour. L'ordre du jour est adopté en laissant le varia ouvert.

2. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 14 octobre 2008

Il est proposé par monsieur Michel Côté, appuyé par monsieur Pierre-Paul Turcotte, d'adopter le procès-verbal de la réunion du 14 octobre 2008. Le procès-verbal est adopté.

3. Suivi du procès-verbal de la réunion du 14 octobre 2008

3.7. Site web sur l'environnement

Les commentaires des membres du comité ont été notés et la possibilité de modifications sera examinée après l'entrée en poste du nouveau responsable des communications.

3.10. Journée sans sacs

Il est proposé d'inciter les gens à utiliser les sacs réutilisables lors de tout achat et non seulement lors de leurs achats à l'épicerie.

5. Visite du service incendie à l'écocentre

Un abri isolé a été installé à l'écocentre. L'électricité sera installée dans la semaine du 2 février 2009.

7. Échange de bacs à récupération

Environ 335 bacs à récupération de 240 litres ont été échangés pour des bacs à récupération de 360 litres.

10. Compostage municipal

Caroline Ratté nous informe que des démarches ont été entreprises auprès d'une entreprise oeuvrant dans la méthanisation des matières organiques. Cette entreprise est prête à venir à Matane faire une présentation sur ce mode de valorisation et sur les coûts qui y sont associés.

4. **Statistiques matières résiduelles - année 2008**

Caroline Ratté nous présente les points saillants des statistiques des matières résiduelles pour l'année 2008. Voir statistiques complètes en pièces jointes.

5. **Fermeture temporaire du centre de tri**

Caroline Ratté nous informe que le centre de tri est fermé temporairement. Lors de l'arrivée des matières recyclables, un pré-tri est fait pour retirer le carton et les contaminants. Par la suite, elles sont entreposées pour être triées ultérieurement.

Mercredi le 28 janvier 2009, le gouvernement du Québec a annoncé ses mesures d'aide aux centres de tri. Contrairement à ce qui était demandé par les centres de tri, aucune aide directe ne leur sera octroyée. Les mesures d'aide annoncées sont : garanties de prêts, possibilité pour les municipalités de rouvrir les contrats avec les centres de tri et mesures de soutien financier à moyen terme pour l'optimisation et la modernisation des infrastructures.

6. **Visite de la CSST au L.E.T.**

Caroline Ratté nous informe qu'un inspecteur de la CSST est venu la rencontrer ainsi qu'un employé de Gestion sanitaire M&M inc. concernant l'enfouissement de résidus contenant de l'amiante.

Des mesures de protection plus sévères que les mesures prévues au *Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles* devront être prises pour protéger les travailleurs. Les employés de Gestion sanitaire M&M inc. devront suivre une formation concernant l'enfouissement de rebuts contenant de l'amiante. Voir le rapport d'intervention de la CSST en pièce jointe.

7. **Co.Mode Verte**

Madame Marie Fortin, directrice de la Co.Mode Verte, nous informe des matières acceptées par la coopérative pour être réemployées, mises en valeur ou recyclées.

Les matières récupérées sont présentement entreposées en attendant l'emménagement de la Co.Mode Verte dans les anciens locaux du magasin Rossy.

Pour le textile, la Co.Mode Verte récupérera les rejets des friperies et installera des cloches de dépôt volontaire dans les municipalités de la MRC de Matane n'ayant pas de friperie.

L'ouverture du magasin est prévue pour le mois d'avril ou mai.

8. **Municipalités assujetties au L.E.T.**

Depuis janvier 2009, les municipalités de Les Méchins et de Sainte-Paule apportent leurs déchets au L.E.T. de Matane. Ces municipalités sont obligées de récupérer les matières recyclables.

9. **Calendrier 2009 des cueillettes de matières résiduelles**

Le calendrier 2009 des cueillettes de matières résiduelles a été envoyé aux propriétaires avec les comptes de taxes et a été publié dans le journal.

10. **Tarification L.E.T. et écocentre 2009**

Caroline Ratté nous informe de la tarification 2009 pour le L.E.T. et l'écocentre :

L.E.T.	Tarifs	
	Municipalités assujetties	Municipalités non assujetties
Enfouissement	103,94 \$/tonne	197,21 \$/tonne

Type d'usager	Tarifs	
	Municipalités assujetties	Municipalités non assujetties
Écocentre		
Commerce, entreprise, institution, industrie	31 \$/tonne	62 \$/tonne
Particuliers	0 \$/tonne	62 \$/tonne

11. Correspondance du MDDEP du 5 décembre 2008

Caroline Ratté nous remet la lettre du MDDEP datée du 5 décembre 2008 et nous fait un suivi des points mentionnés dans la lettre. Voir la lettre en pièce jointe.

12. Varia

a) Matériel de recouvrement journalier alternatif

Caroline Ratté nous informe qu'une demande de certificat d'autorisation sera envoyée au MDDEP pour l'utilisation de bois broyé comme matériel de recouvrement journalier au L.E.T.

Également, l'entreprise Verreault Navigation de Les Méchins a fait des approches auprès de la Ville pour que ses résidus de sablage au jet de sable (sandblast) soient utilisés comme recouvrement journalier. Les analyses de ces résidus sont attendues sous peu. S'ils sont conformes au Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles, ils seront inclus dans la demande de certificat d'autorisation.

12. Date et heure de la prochaine réunion

La prochaine réunion se tiendra le vendredi 8 mai 2009 à 9 h.

13. Levée de la réunion

L'assemblée est levée à 10 h 30.

La secrétaire,

[Original signé]

Caroline Ratté, coordonnatrice
à l'environnement et au développement durable

p.j.